

Projected Order of Business

(subject to change without notice)

Thursday, September 26, 2024

10:00 a.m.

ROUTINE PROCEEDINGS:

Tabling of Documents
Introduction of Government Bills
Statements by Ministers
Presenting Reports from Interparliamentary Delegations
Presenting Reports from Committees
Introduction of Private Members' Bills
First Reading of Senate Public Bills

Motions

Presenting Petitions (*15 minutes maximum*)
Questions on the Order Paper

REQUESTS FOR EMERGENCY DEBATES

GOVERNMENT ORDERS

BUSINESS OF SUPPLY

Supply period ending December 10, 2024 — maximum of seven allotted days.

Thursday, September 26, 2024 — second allotted day.

Opposition Motion

September 24, 2024 — Mr. Poilievre (Carleton) — Confidence in the government

Length of speeches, pursuant to Standing Orders 43 and 81(22):

All members — 20 minutes maximum and speeches are subject to a 10-minute question and comment period.

Voting — not later than 15 minutes before the expiry of the time provided for Government Orders, pursuant to Standing Order 81(16).

2:00 p.m.

STATEMENTS BY MEMBERS

Length of statements — one minute maximum.

2:15 p.m. (not later than)

ORAL QUESTIONS

3:00 p.m.

BUSINESS OF THE HOUSE — Weekly Statement

GOVERNMENT ORDERS

BUSINESS OF SUPPLY

Resuming debate interrupted at 2:00 p.m.

5:30 p.m.

PRIVATE MEMBERS' BUSINESS

C-380 — Mr. Tochor (Saskatoon—University) — An Act to amend the Canadian Environmental Protection Act, 1999 (plastic manufactured items) — Second reading (resuming debate)

Length of speeches, pursuant to Standing Order 95(1):

All members — 10 minutes maximum.

Member moving motion — five-minute right of reply to conclude the debate.

Debate — one hour remaining, pursuant to Standing Order 93(1).

Voting — at the expiry of the time provided for debate, pursuant to Standing Order 93(1).

Ordre projeté des travaux

(sujet à changement sans préavis)

Le jeudi 26 septembre 2024

10 heures

AFFAIRES COURANTES :

Dépôt de documents
Dépôt de projets de loi émanant du gouvernement
Déclarations de ministres
Présentation de rapports de délégations interparlementaires
Présentation de rapports de comités
Dépôt de projets de loi émanant des députés
Première lecture des projets de loi d'intérêt public émanant du Sénat
Motions
Présentation de pétitions (*maximum de 15 minutes*)
Questions inscrites au Feuilleton

DEMANDES DE DÉBATS D'URGENCE

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

TRAVAUX DES SUBSIDES

Période des subsides se terminant le 10 décembre 2024 — maximum de sept jours désignés.

Le jeudi 26 septembre 2024 — deuxième jour désigné.

Motion de l'opposition

24 septembre 2024 — M. Poilievre (Carleton) — Confiance dans le gouvernement

Durée des discours, conformément aux articles 43 et 81(22) du Règlement :

Tous les députés — maximum de 20 minutes et les discours peuvent faire l'objet d'une période de questions et d'observations de 10 minutes.

Mise aux voix — au plus tard 15 minutes avant la fin de la période prévue pour les ordres émanant du gouvernement, conformément à l'article 81(16) du Règlement.

14 heures

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Durée des déclarations — maximum d'une minute.

14 h 15 (au plus tard)

QUESTIONS ORALES

15 heures

TRAVAUX DE LA CHAMBRE — Déclaration hebdomadaire

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

TRAVAUX DES SUBSIDES

Reprise du débat interrompu à 14 heures.

17 h 30

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

C-380 — M. Tochor (Saskatoon—University) — Loi modifiant la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999) (articles manufacturés en plastique) — Deuxième lecture (reprise du débat)

Durée des discours, conformément à l'article 95(1) du Règlement :

Tous les députés — maximum de 10 minutes.

Député qui propose la motion — droit de réplique de cinq minutes pour clore le débat.

Débat — il reste une heure, conformément à l'article 93(1) du Règlement.

Mise aux voix — à la fin de la période prévue pour le débat, conformément à l'article 93(1) du Règlement.

6:30 p.m.

ADJOURNMENT PROCEEDINGS

Divided into three periods of 10 minutes maximum:

Member raising the question — four minutes maximum.

Minister or parliamentary secretary replying — four minutes maximum.

Member's reply — one minute maximum.

Minister or parliamentary secretary's second reply — one minute maximum.

7:00 p.m.

ADJOURNMENT OF THE HOUSE

18 h 30

DÉBAT D'AJOURNEMENT

Temps divisé en trois périodes d'une durée maximale de 10 minutes :

Député qui soulève la question — maximum de quatre minutes.

Ministre ou secrétaire parlementaire qui donne la réplique — maximum de quatre minutes.

Réplique du député — maximum d'une minute.

Seconde réplique du ministre ou du secrétaire parlementaire — maximum d'une minute.

19 heures

AJOURNEMENT DE LA CHAMBRE

PROJECTION FOR SUBSEQUENT DAYS

FRIDAY, SEPTEMBER 27, 2024

Private Members' Business

C-405 — Mr. Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands and Rideau Lakes) — An Act to amend the Criminal Code and the Parliament of Canada Act — Second reading (first time debated)

PROJECTION POUR LES PROCHAINS JOURS

LE VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2024

Affaires émanant des députés

C-405 — M. Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes) — Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur le Parlement du Canada — Deuxième lecture (commencement du débat)